



STRUCTURATION ET ELABORATION DES INSTANCES AU SEIN DES TROIS UNIVERSITES A PART ENTIERE WORK PACKAGE 2

Dans le cadre des objectifs du WP2, les trois universités à part entière suivantes ont structuré et élaboré des instances dans le cadre de la définition de leur plan d'action, et du travail de mise en place de leur projet d'établissement :

1. **L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry** sur décision de M. le Recteur Doussou Lanciné Traoré et conformément aux notes de service ci-après, ont nommé les membres participants aux instances suivantes :
 - Comité de Pilotage
 - Groupe de travail transversal
 - Groupes de travail thématiques

2. **L'Université Général Lansana Conté de Sonfonia Conakry** sur décision de M. le Recteur Ahmadou Koré Bah et conformément aux notes de service ci-après, ont nommé les membres participants aux instances suivantes :
 - Comité de Pilotage
 - Groupe de travail transversal
 - Groupes de travail thématiques

3. **L'Université Kofi Annan de Guinée** sur décision de M. le Recteur Moncef Temani et conformément aux notes de service ci-après, ont nommé les membres participants aux instances suivantes :
 - Comité de Pilotage
 - Groupe de travail transversal
 - Groupes de travail thématiques

Le détail de la composition de chaque instances des trois universités est accessible dans les notes de service suivantes.





N/Réf/2021/ 157 /UGANC/Rect

Conakry, le 07 JUIN 2021

NOTE DE SERVICE

Portant Désignation des participants à l'Atelier Consultatif de Validation des plans d'action du Projet *INDIGO*

- Vu le Décret n° 175/PRG/SGG du 27 Septembre 1989, portant Statuts des Universités de Conakry et de Kankan ;
- Vu le Décret n° 2017/293/PRG/SGG du 7 Novembre 2017 portant Nomination du Recteur de l'Université de Conakry ;
- Vu les nécessités de service,

Article 1^{er} : sont désignés participants à l'Atelier Consultatif de Validation des plans d'action du Projet *Internationalisation et Développement des Indicateurs pour une meilleure gouvernance de l'Enseignement Supérieur Guinéen (INDIGO)* dans son volet Work Package 2, les Cadres ci-après :

Ce sont :

Président : Pr Doussou Lanciné **TRAORE**, Recteur de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

Rapporteur : Pr Fodé Mohamed **SYLLA**, Point Focal du projet *INDIGO*

Membres :

1. Pr Mohamed Sahar **TRAORE**, Directeur de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (*CIAQ*)
2. Dr Mariama **BEAVOGUI**, Vice-Recteur chargée de la Recherche
3. M Mamadi **DOUNO**, Chef Service des Relations Extérieures et Coopération Universitaire Scientifique et Technique (*RECUST*)

Article 2 : La présente *Note de Service* qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



Le Recteur

Pr Doussou Lanciné **TRAORE**



N/Réf/2021/ 157 /UGANC/Rect

Conakry, le 07 JUIN 2021

NOTE DE SERVICE

Portant Désignation des participants à l'Atelier Consultatif de Validation des plans d'action du Projet *INDIGO*

- Vu le Décret n° 175/PRG/SGG du 27 Septembre 1989, portant Statuts des Universités de Conakry et de Kankan ;
- Vu le Décret n° 2017/293/PRG/SGG du 7 Novembre 2017 portant Nomination du Recteur de l'Université de Conakry ;
- Vu les nécessités de service,

Article 1^{er} : sont désignés participants à l'Atelier Consultatif de Validation des plans d'action du Projet *Internationalisation et Développement des Indicateurs pour une meilleure gouvernance de l'Enseignement Supérieur Guinéen (INDIGO)* dans son volet Work Package 2, les Cadres ci-après :

Ce sont :

Président : Pr Doussou Lanciné **TRAORE**, Recteur de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

Rapporteur : Pr Fodé Mohamed **SYLLA**, Point Focal du projet *INDIGO*

Membres :

1. Pr Mohamed Sahar **TRAORE**, Directeur de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ)
2. Dr Mariama **BEAVOGUI**, Vice-Recteur chargée de la Recherche
3. M Mamadi **DOUNO**, Chef Service des Relations Extérieures et Coopération Universitaire Scientifique et Technique (*RECUST*)

Article 2 : La présente *Note de Service* qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



Le Recteur

Pr Doussou Lanciné **TRAORE**



Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

B.P 1147 Conakry, République de Guinée
Téléphone : + 224 655 20 10 00

N/Réf/2021/152 /UGANC/Rect

Conakry, le 07 JUIN 2021

DECISION

Portant Nomination des membres du Comité de Pilotage pour la Conception d'Etablissement du Projet *INDIGO*

- Vu le Décret n° 175/PRG/SGG du 27 Septembre 1989, portant Statuts des Universités de Conakry et de Kankan ;
- Vu le Décret n° 2017/293/PRG/SGG du 7 Novembre 2017 portant Nomination du Recteur de l'Université de Conakry ;
- Vu les nécessités de service,

Article 1^{er} : les Cadres dont les Prénoms et Noms suivent sont nommés membres du Comité de Pilotage pour la Conception d'établissement du Projet *INDIGO*.

Ce sont :

Président : Pr Doussou Lanciné **TRAORE**, Recteur l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

Membres :

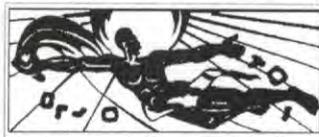
1. Cheick Abdoul **BALDE**, Vice-recteur chargé des Etudes
2. Pr Mohamed Sahar **TRAORE**, Directeur de la Cellule Interne d'assurance Qualité (CIAQ)
3. Pr Alexandre Lucien **RICHARD**, Directeur Ecole Doctorale en Sciences et Techniques
4. Dr Mariama **BEAVOGUI**, Vice-recteur chargée de la Recherche
5. Dr Oumou **KOUROUMA**, Secrétaire Général
6. Dr Mamadi **DOUBOUMYA**, Chef service Scolarité

Article 2 : La présente *Décision* qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



Le Recteur

Pr Doussou Lanciné **TRAORE**



N/Réf/2021/ 153 /UGANC/Rect

Conakry, le 07 JUIN 2021

NOTE DE SERVICE

Portant constitution de groupe de travail Transversal

- Vu le Décret n° 175/PRG/SGG du 27 Septembre 1989, portant Statuts des Universités de Conakry et de Kankan ;
- Vu le Décret n° 2017/293/PRG/SGG du 7 Novembre 2017 portant Nomination du Recteur de l'Université de Conakry ;
- Vu les nécessités de service,

Article 1^{er} : les Cadres dont les Prénoms et noms suivent sont désignés membres du groupe de travail transversal.

Ce sont :

Président : Pr Mohamed **CISSE**, Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de la Santé

Membres :

1. Pr Tamba **MANSARE**, Doyen de la Faculté des Sciences
2. Pr Biro **DIALLO**, Directeur Ecole Doctorale en Sciences de la Vie, de la Santé et de l'Environnement
3. Pr Idrissa **DIABY**, Chef du service des Etudes Avancées (SEA)
4. Pr Fodé Mohamed **SYLLA**, Point Focal/Projet INDIGO de l'UGANC
5. Dr Mohamed Tafsir **DIALLO**, Directeur Général de l'Institut Polytechnique
6. Dr Mamadou Lamarana **BAH**, Directeur Général du Centre Informatique
7. Dr Amadou Oury **DIENG**, Chef département Génie Mécanique
8. M Mamadi **DOUNO**, Chef Service des Relations Extérieures et Coopération Universitaire Scientifique et Technique (RECUST)

Article 2 : La présente *Note de Service* qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



Le Recteur

Pr Doussou Lanciné TRAORE



N/Réf/2021/ 155 /UGANC/Rect

Conakry, le 07 JUIN 2021

NOTE DE SERVICE

Portant constitution de groupes de travail Thématique

- Vu le Décret n° 175/PRG/SGG du 27 Septembre 1989, portant Statuts des Universités de Conakry et de Kankan ;
- Vu le Décret n° 2017/293/PRG/SGG du 7 Novembre 2017 portant Nomination du Recteur de l'Université de Conakry ;
- Vu les nécessités de service,

Article 1^{er} : les Cadres dont les Prénoms et noms suivent sont désignés membres de groupes de travail Thématique.

Ce sont :

I. Sciences Naturelles et Sciences de l'Environnement

1. Pr Demba **MAGASSOUBA**, Chef du Département de Biologie
2. Pr Amirou **DIALLO**, Directeur du Centre d'Etude et de Recherche en Environnement
3. Pr Sékou **MAGASSOUBA**, Directeur Herbier National
4. Dr Mamadou Bhoie **KEITA**, Enseignant-chercheur
5. M Cheick Ahmed Tawel **CAMARA**, Directeur de Programme Biochimie

II. Mathématiques, Physique, Chimie et Informatique

1. Pr Ousmane **BARRY**, Vice-Doyen chargé des Etudes de la Faculté des Sciences
2. Pr Alpha Oumar **BAH**, Chef du Département de Chimie
3. Dr Ibrahima Kalil **TOURE**, Directeur Général Adjoint du Centre Informatique
4. Dr Mamoudou **TOURE**, Chef du département de Physique
5. Dr Baba **MANSARE**, Chef du département de Mathématiques

.../...

III. Sciences de l'Ingénieur

1. Pr Lonceny **TRAORE**, Directeur Général Adjoint de l'Institut Polytechnique
2. Dr Mory **TRAORE**, Chef du département de Génie Civil
3. Dr Amadou Oury **BAH**, Chef du département de Télécommunication
4. Dr Ibrahima **BAH**, Chef du département de Génie Industriel et Maintenance
5. M Djiba **KOUROUMA**, Chef du département de Génie Informatique.

IV. Médecine, Pharmacie, Odontologie, Sciences Infirmières Obstétricales et Paramédicales

1. MCA Elhadj Saïdou **BALDE**, Vice-Doyen chargé des Etudes de la Faculté des Sciences et Techniques de la Santé (FSTS)
2. Pr Aïssaou Taran **DIALLO**, Vice-Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de la Santé (FSTS)
3. Dr Mohamed Sid-Dick **FADIGA**, chef du département d'Odontologie
4. Dr Fodé Bangaly **MAGASSOUBA**, Chef du département des sciences Pharmaceutiques et Biologiques
5. Dr Ramata **BALDE**, Chef du département des Sciences Infirmières, Obstétricales et Paramédicales
6. Dr Yéro Bhoie **CAMARA**, Directeur Master en Santé Publique
7. Dr Norbert **TRAORE**, Enseignant-chercheur.

Article 2 : La présente *Note de Service* qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



Le Recteur

Pr Doussou Lanciné TRAORE



UNIVERSITE GENERAL LANSANA CONTE DE SONFONIA-CONAKRY

030 BP 970 – Kipé Conakry /contact@uglcs.org/www.uglcs.org/+224 624 49 44 78/664 32 37 62

N° Réf : No 142 2021/UGLCS/RECT

Conakry le 29/04/ 2021

NOTE DE SERVICE

**Portant création des groupes thématiques de rédaction du projet d'établissement de
l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry**

Le Recteur,

Vu le Décret n°175/PRG/SGG, du 27 septembre 1989, portant statut des universités de Conakry et de Kankan ;

Vu l'Arrêté n°2005/104/MESRS/CAB/DRH, du 26 janvier 2005, portant création de l'Université des Sciences Humaines, Juridiques et Economiques de Sonfonia-Conakry ;

Vu le Décret n°2018/006/PRG/SGG, du 15 janvier 2018, portant nomination des Hauts Cadres dans les Institutions d'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;

Vu les nécessités d'ouverture, d'évolution des universités et de service,

DECIDE

Article 1^{er}. Des groupes thématiques par filière et niveau de formation sont créés à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry (UGLCS-C).

Article 2. Les groupes thématiques par filière et niveau de formation ont pour mission de :

- Produire un matériau constitutif à la rédaction du projet d'établissement de l'UGLCS-C ;
- focaliser leurs travaux sur les thèmes ciblés dans le document de référence ;
- garantir la participation effective des personnes concernées par le travail collégial ;
- mettre en place des modes d'organisation et de formation interne de leurs groupes ;
- faire la rédaction de projets d'établissement, en lien avec leurs domaines respectifs et les transmettre au groupe de travail transversal ;
- prendre part à la plénière de présentation et de validation du projet finalisé devant le Conseil de l'Université.

Article 3. Pour chaque Unité de Formation, les groupes thématiques sont composés comme suit :

I. Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Programme Administration des Affaires

- Monsieur Kandas KOUROUMA, Chef du Département Administration des Affaires ;
- Monsieur Sambou KEITA, Directeur du Programme Administration des Affaires ;
- Monsieur Ibrahima KALABANE, Enseignant-chercheur ;
- Madame Aissata DIALLO, milieu professionnel.

Programme Sciences Comptables

- Monsieur Amara TOURE, Chef du Département Sciences Comptables ;
- Monsieur Soriba Diaby, Directeur du Programme Sciences Comptables ;
- Monsieur Sandaly KEITA, Enseignant-chercheur ;
- Monsieur Abdoulaye YANSANE, DRH BONAGUI.

Programme Logistique et Transport

- Monsieur Abdoulaye Aissatou DIALLO, Chef du Département Logistique et Transport ;
- Monsieur Alpha TRAORE, Directeur du Programme Logistique Transport ;
- Monsieur Mory TRAORE, Enseignant-chercheur ;
- Monsieur Etienne HABA, Partenaire Professionnel en Logistique transport.

Programme Sciences Economiques

- Monsieur Sidiki KABA, Chef du Département Sciences Economiques ;
- Monsieur Ibrahima Kalim KONATE, Directeur du Programme Sciences Economiques ;
- Monsieur Karamoko CAMARA, Enseignant-Chercheur ;
- Monsieur Fodé Lamine DIALLO, Cabinet Professionnel.

Sciences Banques Finances

- Monsieur Fodé SAKHO, Chef du Département Banque Finance ;
- Monsieur Moussa Fatoumata DIALLO, Directeur du Programme Banque Finance ;

Juliana DIALLO, Enseignant-Chercheur ;

Monsieur Mamadou Lamine DOUMBOUYA, milieu professionnel.

2. Faculté des Sciences Sociales

Programme de Sociologie

-Monsieur Kaliva GUILAVOGUI, Chef du Département ;

-Monsieur Sonah Mady CAMARA, Directeur du Programme ;

-Dr Soumahila BAYO, Enseignant-Chercheur ;

-Monsieur Bernard Puvé BEAVOGUI, fondation SOVEE (solution vie, elles et enfants).

Programme de Géographie

-Monsieur Souleymane Donghol DIALLO, Chef du Département ;

-Monsieur Thierno Amirou DIALLO, Directeur du Programme ;

-Monsieur Abdoulaye FOFANA, Enseignant-Chercheur ;

-Monsieur Noumouké KOUROUMA, milieu socioprofessionnel.

Programme de Philosophie

-Monsieur Abdoulaye Mamadou TOURE, Chef du Département ;

-Monsieur Fodé SOUMAH, Directeur du Programme ;

-Monsieur Jérémie LAMAH, Enseignant-Chercheur ;

-Monsieur Apha Oumar Deen DIALLO, Partenaire Philo-Psychoclinicien.

Programme d'Histoire

-Pr Mamadou Dian CHERIF DIALLO, Chef du Département ;

-Monsieur Mamady BAMBA, Directeur du Programme ;

-Monsieur Alpha Idy BALDE, Enseignant-Chercheur ;

-Monsieur Telugar KASSEMBEYE, Historien opérant dans le milieu socioprofessionnel.

3. Faculté Lettres et Sciences du Langage

Programme de Lettres Modernes

Monsieur Lansana YANSANE, Chef du Département ;

-Monsieur Amadou CONDE, Directeur du Programme ;

-Monsieur Tamba Nestor MARA, Enseignant-Chercheur ;

-Monsieur Ibrahima Kalil KOUROUMA, Partenaire Cabinet Afrique Elite Consulting.

Programme Sciences du Langage

-Monsieur Pathé NETCHETAYE, Chef du Département ;

-Monsieur Abdoulaye CISSE, Directeur du Programme ;

-Dr Aly Badara SYLLA, Enseignant-Chercheur ;

-Monsieur Sâ Gilbert IFONO, Institut de Recherche en Linguistique Appliquée.

Programme Langue Anglaise

-Monsieur Ousmane NABE, Chef du Département ;

-Monsieur Mamadou Alpha 2 BARRY, Directeur du Programme ;

-Monsieur Boubacar Démba BARRY, Enseignant-Chercheur ;

-Monsieur Aly SAMPIL, Partenaire Responsable Service Clientèle UBA.

Programme Langue et Civilisations Arabes

-Dr Mbémba SOUMAH, Chef du Département ;

-Monsieur Abdoulaye Bodjè BAH, Directeur du Programme ;

-Monsieur Ibrahima DIALLO, Enseignant-Chercheur ;

-Monsieur Mohamed Mouctar DIALLO, Directeur de WAMY.

4. Faculté Lettres des Sciences Juridiques et Politiques

Programme Droit Public

-Monsieur Jeannette TOLNO, Chef du Département ;

-Monsieur Abdourahmane DIALLO, Directeur du Programme ;

-Dr Ansoumane SACKO, Enseignant-Chercheur ;

-Monsieur Mamadou Saliou Horèfèllo SQUARE, CICR.

Programme Droit Privé

-Monsieur Alsény CAMARA, Chef du Département ;

Monsieur Abdoul Gahirou DIALLO Directeur du Programme Droit Privé ;

Monsieur Jean Moussa SOVOGUI, Enseignant-Chercheur ;

-Monsieur Ibrahima Sory CAMARA, ORABANK.

Programme Sciences Politiques

-Monsieur Mory MATTY, Chef du Département ;

- Monsieur Ismael SYLLA, Directeur du Programme Sciences Politiques ;

-Monsieur Ahmed Therna SANO, Enseignant-Chercheur ;

-Monsieur Ibrahima KEBE, Consultant.

Groupes des etudes Avancées

-Pr Macki TRAORE, Directeur Ecole Doctorale Sciences Juridiques, Economiques et Gestion ;

-Dr Mamadou Gando BARRY, Directeur Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales ;

-Pr Ibrahima Ninguélandé DIALLO.

Article 3. La présente note de service, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliation :

MESRS.....	1
RECT.....	1
SG.....	1
VRE/VRR.....	1
FAC/ECO DOCT.....	6
UKAG.....	1
SERV COMMUNIC.....	1
AUTRS.....	10
ARCHIV.....	1/22

Le Recteur



Pr Ahmadou Oury Korè BAH



UNIVERSITE GENERAL LANSANA CONTE DE SONFONIA-CONAKRY

030 BP 970 – Kipé Conakry/contact@uglcs.org/www.uglcs.org/+224 624 49 44 78/664 32 37 62

N° Réf: 143 2021/UGLCS/RECT

Conakry le 29/04/ 2021

NOTE DE SERVICE

**Portant création des groupes transversaux de rédaction du projet d'établissement de
l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry**

Le Recteur,

Vu le Décret n°175/PRG/SGG, du 27 septembre 1989, portant statut des universités de Conakry et de Kankan ;

Vu l'Arrêté n°2005/104/MESRS/CAB/DRH, du 26 janvier 2005, portant création de l'Université des Sciences Humaines, Juridiques et Economiques de Sonfonia-Conakry ;

Vu le Décret n°2018/006/PRG/SGG, du 15 janvier 2018, portant nomination des Hauts Cadres dans les Institutions d'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;

Vu les nécessités d'ouverture, d'évolution des universités et de service,

DECIDE

Article 1^{er}. Des groupes transversaux de rédaction du projet d'établissement sont créés à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry (UGLCS-C).

Article 2. Les groupes thématiques par filière de formation ont pour mission de :

Définir les thématiques à développer, en lien avec le document de référence et les particularités disciplinaires ;

-Définir les objectifs et prévoir les résultats attendus ;

-Identifier les points sensibles à traiter et proposer des axes d'amélioration ;

-Garantir la cohérence et la mise en œuvre du dispositif de travail ;

-Recevoir et valider les productions thématiques parcellaires pour faire la synthèse globale ;

-Transmettre la synthèse au Comité de Pilotage.

3. Pour chaque Faculté, les Groupes transversaux sont composés comme suit :

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

- Dr Babady Dikane KALABANE, Doyen
- Monsieur Amadou Kalla DIALLO, Vice-Doyen chargé des Etudes
- Monsieur Mamady CAMARA, Vice-Doyen chargé de la Recherche
- Monsieur Kandas KOUROUMA, Chef du Département Administration des Affaires ;
- Monsieur Amara TOURE, Chef du Département Sciences Comptables ;
- Monsieur Abdoulaye Aïssatou DIALLO, Chef du Département Logistique et Transport ;
- Monsieur Sidiki KABA, Chef du Département Sciences Economiques ;
- Monsieur Fodé SAKHO, Chef du Département Banque Finance ;
- Monsieur Alpha TRAORE, Directeur du Programme Logistique Transport ;
- Monsieur Sambou KEITA, Directeur du Programme Administration des Affaires ;
- Monsieur Moussa Fatoumata DIALLO, Directeur du Programme Banque Finance ;
- Monsieur Ibrahima Kalim KONATE, Directeur du Programme Sciences Economiques ;
- Monsieur Soriba Diaby, Directeur du Programme Sciences Comptables ;
- Dr Siba Kolen KOEVOGUI, Enseignant-chercheur :
- Monsieur Mohamed CONDE, Conseiller Primature

2. Faculté des Sciences Sociales

- Pr Mohamed Moustapha DIOP, Doyen
- Pr Mabetty TOURE, Vice-Doyen chargé des Etudes
- Monsieur Thierno Mamadou Aloiu BARRY, Vice-Doyen chargé de la Recherche
- Pr Mamadou Dian Cherif DIALLO, Chef du Département d'Histoire ;
- Monsieur Kaliva GUILAVOGUI, Chef du Département de Sociologie ;
- Monsieur Souleymane Donghol DIALLO, Chef du Département de Géographie ;
- Monsieur Abdoulaye Màmadou TOURE, Chef du Département de Philosophie ;
- Monsieur Sonah Mady CAMARA, Directeur du Programme de Sociologie ;

eur Thierno Amirou DIALLO, Directeur du Programme de Géographie ;

Monsieur Mamady BAMBA, Directeur du Programme d'Histoire ;

-Monsieur Fodé SOUMAH, Directeur du Programme de Philosophie ;

-Pr Kefing CONDE, Enseignant personnes ressources.

-Madame Marie Ivone CURTIS, Partenaire du milieu socioprofessionnel

3. Faculté des Lettres et Sciences du Langage

-Monsieur Ouonan Mathias CHERIF, Doyen

-Monsieur Mamadou Yaya SOW, Vice-Doyen chargé des Etudes

-Pr Imourana KABA, Vice-Doyen chargé de la Recherche

- Monsieur Pathé NETCHETAYE, Chef du Département Sciences du Langage ;

- Monsieur Lansana YANSANE, Chef du Département Lettres Modernes ;

- Monsieur Ousmane NABE, Chef du Département Langue Anglaise ;

- Dr MBémba SOUMAH, Chef du Département Langue et Civilisation Arabes ;

- Monsieur Abdoulaye CISSE, Directeur du Programme Sciences du Langage ;

- Monsieur Amadou CONDE, Directeur du Programme Lettres Modernes ;

- Monsieur Mamadou Alpha 2 BARRY, Directeur du Programme Langue Anglaise ;

Monsieur Abdoulaye Bodjè BAH, Directeur du Programme Langue et Civilisation Arabes ;

- Pr Jean Marie TOURE, Enseignant personne ressource

-Monsieur Aliou SOW, Partenaire milieu socioprofessionnel, Directeur des éditions GANDAL

4. Faculté des Sciences Juridiques et Politiques

Pr Alpha abdoulaye DIALLO, Doyen

Dr Sekou Maouloud KOITA, Vice-Doyen chargé des Etudes

Monsieur Thierno Amadou DRAME, Vice-Doyen chargé de la Recherche

Monsieur Alsény CAMARA, Chef du Département Droit Privé ;

Monsieur Michel Jeannette TOLNO, Chef du Département Droit Public ;

Monsieur Matty Mory, Chef du Département Sciences Politiques ;

- Monsieur ismael SYLLA, Directeur du Programme Sciences Politiques ;
- Monsieur Abdourahmane DIALLO, Directeur du Programme Droit Public ;
- Monsieur Abdoul Gadhrou DIALLO Directeur du Programme Droit Privé ;
- Dr Mouhamoud DIALLO, Enseignant-chercheur :
- Monsieur Saa Pascal TINKIANO, consultant juridique.

Article 3. La présente note de service, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliation :

MESRS.....1
 RECT.....1
 SG.....1
 VRE/VRR.....1
 FAC/ECO DOCT.....6
 UKAG.....1
 SERV COMMUNIC.....1
 AUTRS.....10
 ARCHIV1/22

Le Recteur



(Handwritten signature)

Pr Ahmadou Oury Kouré BAH



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

UNIVERSITE GENERAL LANSANA CONTE DE SONFONIA-CONAKRY

030 BP 970 – Kipé Conakry/contact@uglcs.org/www.uglcs.org/+224 624 49 44 78/664 32 37 62

N° Réf No 141 2021/UGLCS/RECT

Conakry le 29/04/ 2021

NOTE DE SERVICE

**Portant création du Comité de Pilotage de la rédaction du projet d'établissement à
l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry**

Le Recteur,

Vu le Décret n°175/PRG/SGG, du 27 septembre 1989, portant statut des universités de Conakry et de Kankan ;

Vu l'Arrêté n°2005/104/MESRS/CAB/DRH, du 26 janvier 2005, portant création de l'Université des Sciences Humaines, Juridiques et Economiques de Sonfonia-Conakry ;

Vu le Décret n°2018/006/PRG/SGG, du 15 janvier 2018, portant nomination des Hauts Cadres dans les Institutions d'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;

Vu les nécessités d'ouverture, d'évolution des universités et de service,

DECIDE

Article 1^{er}. Un Comité de pilotage de la rédaction du Projet d'établissement est créé à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry.

Article 2. Le Comité de pilotage de la rédaction du Projet d'établissement a pour mission de :

-Décider des orientations générales et des axes de rédaction du projet d'établissement de l'Université de Sonfonia ;

-D'organiser et de superviser le déroulement des travaux des différents groupes constitués à cet effet et de garantir le bon déroulement des activités ;

-Faire valider les choix et les résultats produits par le groupe de travail transversal.

Article 3. Le Comité de pilotage est composé comme suit :

Président : Pr Ahmadou Oury Koré BAH, Recteur ;

Rapporteur : Dr Mohamed Campel CAMARA, Secrétaire Général.

membres :

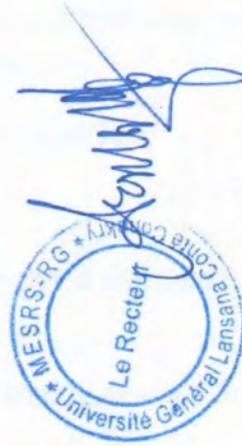
- Pr Momoyah SYLLA, Vice-Recteur chargé des Etudes ;
- Pr Manga KEITA, Vice-Recteur chargé de la Recherche ;
- Monsieur Zaïnoul Abidine BARRY, Directeur de la Cellule Interne d'Assurance Qualité ;
- Pr Macki TRAORE Directeur Ecole Doctorale Sciences Juridiques et de Gestion ;
- Dr Mamadou Gando BARRY Directeur Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales.

Article 3. La présente note de service, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliation :

MESRS.....1
RECT.....1
SG.....1
VRE/VRR.....1
FAC/ECO DOCT.....6
UKAG.....1
SERV COMMUNIC.....1
AUTRS.....10
ARCHIV.....1/22

Le Recteur



Pr Ahmadou Oury Koré BAH



Université Kofi Annan de Guinée

Note de Service N°285/Rectorat/UKAG/2021

portant création d'un Groupe Thématique : Activités Culturelles dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG)

Le Recteur

Vu les Statuts et Règlement Intérieur de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG) ;
Vu l'arrêté N°/2016/1570/MESRS/CAB, du 02 juin 2016, portant régularisation de l'acte de création et d'ouverture de l'Université Kofi ANNAN de Guinée ;

Notifie

Article 1^{er} :

Il est créé un Groupe Thématique : Activités Culturelles dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG).

Article 2 : Attributions

Le Groupe de Thématique : Activités Culturelles a pour mission :

- ✓ De garantir la participation effective des personnels concernés ;
- ✓ De traiter les thèmes ciblés sur la thématique;
- ✓ De réfléchir sur les modes d'organisation et de fonctionnement requis ;
- ✓ De produire des écrits et les transmettre au groupe de travail transversal ;
- ✓ La production d'un matériau constitutif du projet qui consiste en la rédaction du projet d'établissement ;
- ✓ La présentation et l'approbation du projet finalisé devant les instances délibérantes de l'université (Conseil d'université puis Conseil d'Administration) en vue de sa validation.

Article 3 : Composition

Le Groupe de Thématique : Activités Culturelles pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée est composé des membres suivants :

- ❖ M. Moussa René LAMAH, Président de la Commission culturelle, Président
- ❖ M. Aboubacar Sidiki CONRE, Responsable Adjoint de la Scolarité, Vice-Président
- ❖ M. Mamadou Aliou KONE, Rapporteur

Membres

- ❖ M. Lansana CAMARA, Rectorat
- ❖ M. Fara Basile SANDOURNO, Chef Section Insertion Socio-Professionnelle

- ❖ M. Lazare OBINOKO, Rectorat
- ❖ M. Moustapha KABA, Service de la Scolarité
- ❖ M. Djiguiba BAMBA, Communication

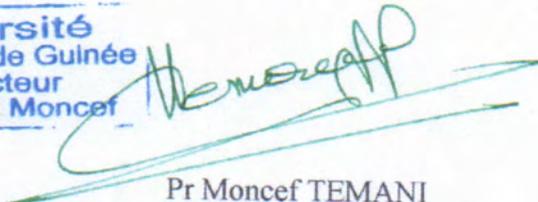
Article 4 : Application

Les Doyens de Faculté, les Directeurs d'Ecole et d'Institut, les Chefs de Département, les Chefs des Services, sont chargés, chacun, en ce qui le concerne de l'application de la présente Note de Service.

Fait à Conakry, le 23 juillet 2021.

Le Recteur

Université
Kofi Annan de Guinée
Le Recteur
Pr Temani Moncef


Pr Moncef TEMANI



Université Kofi Annan de Guinée

Note de Service N°286/Rectorat/UKAG/2021

portant création d'un Groupe Thématique : Activités Pédagogiques dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG)

Le Recteur

Vu les Statuts et Règlement Intérieur de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG) ;

Vu l'arrêté N°/2016/1570/MESRS/CAB, du 02 juin 2016, portant régularisation de l'acte de création et d'ouverture de l'Université Kofi ANNAN de Guinée ;

Notifie

Article 1^{er} :

Il est créé un Groupe Thématique : Activité Pédagogique dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG).

Article 2 : Attributions

Le Groupe de Thématique : Activités Pédagogiques a pour mission :

- ✓ De garantir la participation effective des personnels concernés ;
- ✓ De traiter les thèmes ciblés sur la thématique;
- ✓ De réfléchir sur les modes d'organisation et de fonctionnement requis ;
- ✓ De produire des écrits et les transmettre au groupe de travail transversal ;
- ✓ La production d'un matériau constitutif du projet qui consiste en la rédaction du projet d'établissement ;
- ✓ La présentation et l'approbation du projet finalisé devant les instances délibérantes de l'université (Conseil d'université puis Conseil d'Administration) en vue de sa validation.

Article 3 : Membres

Le Groupe de Thématique : Activités Pédagogiques pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée est composé des membres suivants :

- ❖ Dr Adrien Kofa KAMANO, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Président
- ❖ M. Mohamed KABA, Directeur de l'Institut Universitaire Professionnel, Vice-Président
- ❖ M. Mathieu HABA, Chef du Service de la Scolarité, Rapporteur

Membres

- ❖ Pr Fodé Amara TRAORE, Faculté des Médicales et Paramédicales

- ❖ Dr Karamoko CAMARA, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
- ❖ Dr Bana MARA, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
- ❖ M. Mamadou Bassirou FOFANA, Doyen de la Faculté des Sciences
- ❖ M. Ibrahima KABA, Directeur d'Advanced School and Arts

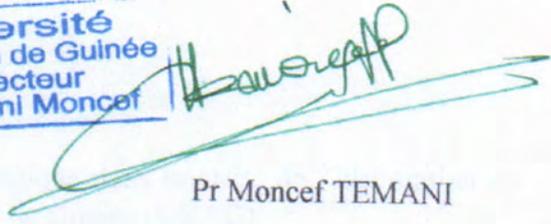
Article 4 : Application

Les Doyens de Faculté, les Directeurs d'Ecole et d'Institut, les Chefs de Département, les Chefs des Services, sont chargés, chacun, en ce qui le concerne de l'application de la présente Note de Service.

Fait à Conakry, le 23 juillet 2021.

Le Recteur

Université
Kofi Annan de Guinée
Le Recteur
Pr Temani Moncef



Pr Moncef TEMANI



Université Kofi Annan de Guinée

Note de Service N°281/Rectorat/UKAG/2021

portant création d'un Groupe Thématique : Activités Scientifiques (Recherche) dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG)

Le Recteur

Vu les Statuts et Règlement Intérieur de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG) ;
Vu l'arrêté N°/2016/1570/MESRS/CAB, du 02 juin 2016, portant régularisation de l'acte de création et d'ouverture de l'Université Kofi ANNAN de Guinée ;

Notifié

Article 1^{er} :

Il est créé un Groupe Thématique : Activités Scientifiques (Recherche) dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG).

Article 2 : Attributions

Le Groupe de Thématique : Activités Scientifiques (Recherche) a pour mission :

- ✓ De garantir la participation effective des personnels concernés ;
- ✓ De traiter les thèmes ciblés sur la thématique;
- ✓ De réfléchir sur les modes d'organisation et de fonctionnement requis ;
- ✓ De produire des écrits et les transmettre au groupe de travail transversal ;
- ✓ La production d'un matériau constitutif du projet qui consiste en la rédaction du projet d'établissement ;
- ✓ La présentation et l'approbation du projet finalisé devant les instances délibérantes de l'université (Conseil d'université puis Conseil d'Administration) en vue de sa validation.

Article 3 : Composition

Le Groupe de Thématique : Activités Scientifiques (Recherche) pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée est composé des membres suivants :

- ❖ Pr Mamby KEITA, Directeur Adjoint de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieur, Président
- ❖ Pr Damàn SANO, Directeur du Service des Etudes Avancées, Vice-Président
- ❖ Dr Ousmane SOW, Assistant au Service des Etudes Avancées, Rapporteur

Membres

- ❖ Pr Lansana Mady CAMARA, Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales

- ❖ Pr Kalil Said LAKISS, Responsable Administratif à la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales
- ❖ Dr Amadou DIARRA, Directeur de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieur
- ❖ Dr Saikou Tairou CAMARA, Vice-Doyen Odontologie

Article 4 : Application

Les Doyens de Faculté, les Directeurs d'Ecole et d'Institut, les Chefs de Département, les Chefs des Services, sont chargés, chacun, en ce qui le concerne de l'application de la présente Note de Service.

Fait à Conakry, le 23 juillet 2021.

Le Recteur

Université
Kofi Annan de Guinée
Le Recteur
Pr Temani Moncef

Pr Moncef TEMANI



Université Kofi Annan de Guinée

Note de Service N°283/Rectorat/UKAG/2021

portant création d'un Groupe Thématique : Appuis Scientifiques et Techniques dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG)

Le Recteur

Vu les Statuts et Règlement Intérieur de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG) ;
Vu l'arrêté N°/2016/1570/MESRS/CAB, du 02 juin 2016, portant régularisation de l'acte de création et d'ouverture de l'Université Kofi ANNAN de Guinée ;

Notifie

Article 1^{er} :

Il est créé un Groupe Thématique : Appuis Scientifiques et Techniques dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG).

Article 2 : Attributions

Le Groupe de Thématique : Appuis Scientifiques et Techniques a pour mission :

- ✓ De garantir la participation effective des personnels concernés ;
- ✓ De traiter les thèmes ciblés sur la thématique ;
- ✓ De réfléchir sur les modes d'organisation et de fonctionnement requis ;
- ✓ De produire des écrits et les transmettre au groupe de travail transversal ;
- ✓ La production d'un matériau constitutif du projet qui consiste en la rédaction du projet d'établissement ;
- ✓ La présentation et l'approbation du projet finalisé devant les instances délibérantes de l'université (Conseil d'université puis Conseil d'Administration) en vue de sa validation.

Article 3 : Composition

Le Groupe de Thématique : Appuis Scientifiques et Techniques pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée est composé des membres suivants :

- ❖ Dr Amadou DIARRA, Directeur de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieur, Président
- ❖ Dr Karamoko CAMARA, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Vice-Président
- ❖ M. Moussa DOUMBOUYA, Assistant à la FS, Rapporteur

Membres

- ❖ Dr Adrien Kofa KAMANO, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines

- ❖ Pr Lansana Mady CAMARA, Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales
- ❖ Dr Mohamed Lamine CONDE, Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé
- ❖ M. Mohamed KABA, Directeur de l'Institut Universitaire Professionnel
- ❖ M. Ibrahima KABA, Directeur d'Advanced School and Arts

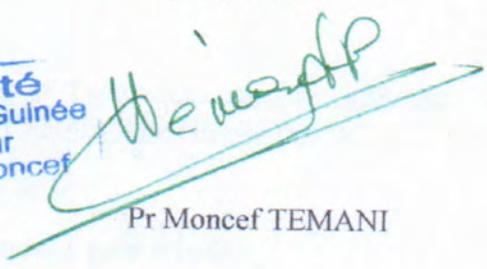
Article 4 : Application

Les Doyens de Faculté, les Directeurs d'Ecole et d'Institut, les Chefs de Département, les Chefs des Services, sont chargés, chacun, en ce qui le concerne de l'application de la présente Note de Service.

Fait à Conakry, le 23 juillet 2021.

Le Recteur

Université
Kofi Annan de Guinée
Le Recteur
Pr Temani Moncef


Pr Moncef TEMANI



Université Kofi Annan de Guinée

Note de Service N°279/Rectorat/UKAG/2021

portant création du Comité de Pilotage pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG)

Le Recteur

Vu les Statuts et Règlement Intérieur de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG) ;

Vu l'arrêté N°/2016/1570/MESRS/CAB, du 02 juin 2016, portant régularisation de l'acte de création et d'ouverture de l'Université Kofi ANNAN de Guinée ;

Notifie

Article 1^{er} :

Il est créé un Comité de Pilotage pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG).

Article 2 : Attributions

Il organise et assure le suivi de l'opération d'« Elaboration du projet d'établissement de l'UKAG ». Il a pour mission :

- ✓ D'organiser et superviser les travaux des différents groupes de travail, avec pour missions principales de décider des orientations générales, des axes de développement et de la production du socle du projet d'établissement ;
- ✓ garantir le bon déroulement général des travaux ;
- ✓ et enfin, faire valider les choix et les résultats produits par le groupe de travail transversal.

Article 3 : Composition

Le comité de Pilotage pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée est composé des membres suivants :

- ❖ Dr Ousmane KABA, Président-Fondateur, Président
- ❖ Pr Moncef TEMANI, Recteur, Premier Vice-Président
- ❖ Dr Ibrahima Moriah CONTE, Vice-Recteur, Deuxième Vice-Président
- ❖ Dr Yao AGBENO, Chef du Service Assurance Qualité, Premier Rapporteur
- ❖ M. Julien KODOM, Chef de Cabinet/Rectorat, Deuxième Rapporteur

Membres :

- ❖ Dr Adrien Kofa KAMANO, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- ❖ Dr Amadou DIARRA, Directeur de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieur
- ❖ Pr Lansana Mady CAMARA, Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales
- ❖ Dr Bana MARA, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
- ❖ Dr Karamoko CAMARA, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

- ❖ Dr Mohamed Lamine CONDE, Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé
- ❖ M. Mamadou Bassirou FOFANA, Doyen de la Faculté des Sciences
- ❖ M. Mohamed KABA, Directeur de l'Institut Universitaire Professionnel
- ❖ M. Ibrahima KABA, Directeur d'Advanced School and Arts
- ❖ Mlle Fanta Dior KABA, Responsable de la Logistique et Achat.
- ❖ Pr Daman SANO, Directeur du Service des Etudes Avancées

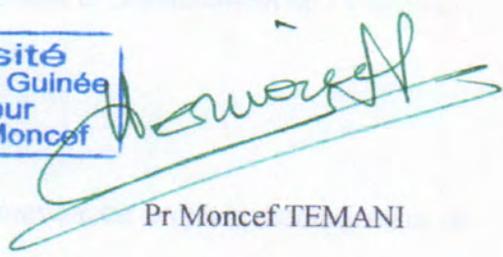
Article 4 : Application

Les Doyens de Faculté, les Directeurs d'Ecole et d'Institut, les Chefs de Département, les Chefs des Services, sont chargés, chacun, en ce qui le concerne de l'application de la présente Note de Service.

Fait à Conakry, le 23 juillet 2021.

Le Recteur

**Université
Kofi Annan de Guinée
Le Recteur
Pr Temani Moncef**



Pr Moncef TEMANI



Université Kofi Annan de Guinée

Note de Service N°284/Rectorat/UKAG/2021

portant création d'un Groupe Thématique : Coopération et Partenariat avec le Milieu Socio-Professionnel dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG)

Le Recteur

Vu les Statuts et Règlement Intérieur de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG) ;

Vu l'arrêté N°/2016/1570/MESRS/CAB, du 02 juin 2016, portant régularisation de l'acte de création et d'ouverture de l'Université Kofi ANNAN de Guinée ;

Notifie

Article 1^{er} :

Il est créé un Groupe Thématique : Coopération et Partenariat avec le Milieu Socio-Professionnel dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG).

Article 2 : Attributions

Le Groupe de Thématique : Coopération et Partenariat avec le Milieu Socio-Professionnel a pour mission :

- ✓ De garantir la participation effective des personnels concernés ;
- ✓ De traiter les thèmes ciblés sur la thématique;
- ✓ De réfléchir sur les modes d'organisation et de fonctionnement requis ;
- ✓ De produire des écrits et les transmettre au groupe de travail transversal ;
- ✓ La production d'un matériau constitutif du projet qui consiste en la rédaction du projet d'établissement ;
- ✓ La présentation et l'approbation du projet finalisé devant les instances délibérantes de l'université (Conseil d'université puis Conseil d'Administration) en vue de sa validation.

Article 3 : Composition

Le Groupe de Thématique : Coopération et Partenariat avec le Milieu Socio-Professionnel pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée est composé des membres suivants :

- ❖ Dr Mohamed Lamine CONDE, Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé, Président
- ❖ M. Julien KODOM, Chef de Cabinet/Rectorat, Vice-Président
- ❖ M. Mohamed DIAKITE, Chef Adjoint du Service des Etudes et Stages

Membres

- ❖ M. Alpha Oumar BARRY, Responsable de la Maison de l'Entreprenariat
- ❖ M. Mamoudou DOUMBOUYA, Responsable de la Maison des Langues
- ❖ M. Mohamed KABA, Directeur de l'Institut Universitaire Professionnel
- ❖ M. Mohamed Lamine CAMARA, Vice-Doyen de la FLSH
- ❖ M. Ousmane CONDE, Assistant à la FSMPPM

Article 4 : Application

Les Doyens de Faculté, les Directeurs d'Ecole et d'Institut, les Chefs de Département, les Chefs des Services, sont chargés, chacun, en ce qui le concerne de l'application de la présente Note de Service.

Fait à Conakry, le 23 juillet 2021.

Le Recteur

Université
Kofi Annan de Guinée
Le Recteur
Pr Temani Moncef

Pr Moncef TEMANI



Université Kofi Annan de Guinée

Note de Service N°280/Rectorat/UKAG/2021

portant création d'un Groupe de Travail Transversal pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG)

Le Recteur

Vu les Statuts et Règlement Intérieur de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG) ;
Vu l'arrêté N°/2016/1570/MESRS/CAB, du 02 juin 2016, portant régularisation de l'acte de création et d'ouverture de l'Université Kofi ANNAN de Guinée ;

Notifie

Article 1^{er} :

Il est créé un Groupe de Travail Transversal pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG).

Article 3 : Attributions

Le Groupe de Travail Transversal a pour mission :

- ✓ de garantir la mise en œuvre et la cohérence du dispositif de travail ;
- ✓ de définir les thématiques à développer ;
- ✓ d'assurer l'organisation des groupes thématiques;
- ✓ de prévoir les objectifs et résultats attendus ;
- ✓ d'identifier les points sensibles à traiter et proposer des axes d'amélioration ;
- ✓ de réceptionner et valider les productions thématiques et enfin, transmettre les synthèses au comité de pilotage.

Article 2 : Composition

Le Groupe de Travail Transversal pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée est composé des membres suivants :

- ❖ Dr Adrien Kofa KAMANO, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Président
- ❖ Dr Amadou DIARRA, Directeur de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieur, Vice-Président
- ❖ Dr Bana MARA, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Rapporteur
- ❖ Pr Lansana Mady CAMARA, Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales, Membre
- ❖ Dr Karamoko CAMARA, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Membre

- ❖ Dr Mohamed Lamine CONDE, Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé
- ❖ M. Mamadou Bassirou FOFANA, Doyen de la Faculté des Sciences, Membre
- ❖ M. Mohamed KABA, Directeur de l'Institut Universitaire Professionnel, Membre
- ❖ M. Ibrahima KABA, Directeur d'Advanced School and Arts, Membre
- ❖ M. Ismael KEITA, Chef de Département des Sciences Economiques
- ❖ M. FANCINADOUNO, Chef de Département des Sciences Juridiques
- ❖ M. Sékou TRAORE, Responsable pédagogique à l'IUP.
- ❖ M. Mohamed Lamine CAMARA, Vice-Doyen de la FLSH
- ❖ M. Aly YATTARA, Responsable Service Informatique
- ❖ M. Temisso CAMARA, Responsable de la Bibliothèque
- ❖ M. Ousmane CONDE, Assistant à la FSMPPM
- ❖ Mlle Diéné KABA, Directrice des Affaires Financières et Administratives

Article 4 : Application

Les Doyens de Faculté, les Directeurs d'Ecole et d'Institut, les Chefs de Département, les Chef des Services, sont chargés, chacun, en ce qui le concerne de l'application de la présente Note de Service.

Fait à Conakry, le 23 juillet 2021.

Le Recteur

Université
Kofi Annan de Guinée
Le Recteur
Pr Temani Moncef

Pr Moncef TEMANI



Université Kofi Annan de Guinée

Note de Service N°282/Rectorat/UKAG/2021

portant création d'un Groupe Thématique : Infrastructures et Equipements dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG)

Le Recteur

Vu les Statuts et Règlement Intérieur de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG) ;

Vu l'arrêté N°/2016/1570/MESRS/CAB, du 02 juin 2016, portant régularisation de l'acte de création et d'ouverture de l'Université Kofi ANNAN de Guinée ;

Notifie

Article 1^{er} :

Il est créé un Groupe Thématique : Infrastructures et Equipements dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée (UKAG).

Article 2 : Attributions

Le Groupe de Thématique : Infrastructures et Equipements a pour mission :

- ✓ De garantir la participation effective des personnels concernés ;
- ✓ De traiter les thèmes ciblés sur la thématique ;
- ✓ De réfléchir sur les modes d'organisation et de fonctionnement requis ;
- ✓ De produire des écrits et les transmettre au groupe de travail transversal ;
- ✓ La production d'un matériau constitutif du projet qui consiste en la rédaction du projet d'établissement ;
- ✓ La présentation et l'approbation du projet finalisé devant les instances délibérantes de l'université (Conseil d'université puis Conseil d'Administration) en vue de sa validation.

Article 2 : Composition

Le Groupe de Thématique : Infrastructures et Equipements pour l'élaboration du Projet d'Etablissement de l'Université Kofi ANNAN de Guinée est composé des membres suivants :

- ❖ Mlle Fanta Dior KABA, Responsable Logistique et Achat, Président
- ❖ Dr Bana MARA, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Vice-Président
- ❖ Mlle Diene KABA, Assistant au Service des Etudes Avancées, Rapporteur

Membres

- ❖ M. Demba CISSE, Assistant à la FLSH
- ❖ M. Moussa CISSE, Service de la Scolarité
- ❖ M. Siaka TOURE, Service Comptable

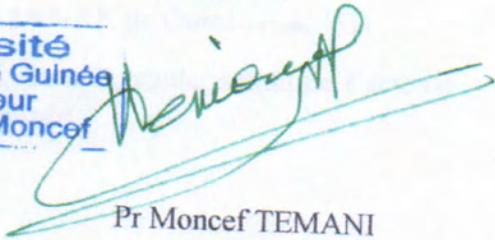
Article 4 : Application

Les Doyens de Faculté, les Directeurs d'Ecole et d'Institut, les Chefs de Département; les Chefs des Services, sont chargés, chacun, en ce qui le concerne de l'application de la présente Note de Service.

Fait à Conakry, le 23 juillet 2021.

Le Recteur

**Université
Kofi Annan de Guinée
Le Recteur
Pr Temani Moncef**



Pr Moncef TEMANI